

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES

LA CONTRE-VALEUR DU DOLLAR—LA POSITION DU
GOUVERNEUR DE LA BANQUE DU CANADA

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances, qui s'est fait rappeler à l'ordre, vendredi dernier, par le gouverneur de la Banque du Canada. Le 6 mars, le ministre a recommandé la dévaluation du dollar canadien en disant qu'un dollar faible rend les marchandises canadiennes moins chères sur les marchés internationaux, ce qui crée des emplois pour les Canadiens dans l'industrie forestière et ainsi de suite. Il a ajouté qu'il n'avait pas l'intention de passer des nuits blanches à s'inquiéter parce que le dollar ne valait pas 81 cents U.S. Vendredi dernier, le gouverneur de la Banque du Canada a déclaré qu'une dévaluation brutale du dollar nous apporterait plus d'ennuis que d'avantages. Il désapprouve tout simplement une dévaluation voulue et, a-t-il dit si on lui donne l'ordre de le faire, il sera sans doute dans le Sud en train de jouer au golf.

Le ministre est-il d'accord avec ces déclarations du gouverneur de la Banque du Canada? Sans doute que oui, parce qu'il y a donné suite. Le gouvernement s'est-il engagé à soutenir le cours actuel du dollar canadien? Le gouvernement s'oppose-t-il au principe d'une dévaluation intentionnelle du dollar canadien?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député déforme la vérité, comme à son habitude. Ce que j'ai dit, c'est qu'une baisse de la valeur du dollar canadien favorise manifestement les exportations. J'ai dit également qu'une telle mesure avait une incidence sur l'inflation. C'est pourquoi le gouverneur de la Banque et moi-même avons signalé que notre politique consisterait à empêcher de trop importantes fluctuations dans un sens ou dans l'autre, qu'il s'agisse d'une forte dévaluation du dollar ou de hausses importantes des taux d'intérêt.

Le député sait que je m'entretiens régulièrement avec le gouverneur de la Banque. Nous examinons la situation de façon systématique. Je ne vois rien à redire aux déclarations du gouverneur de la Banque qui, en effet, correspondent exactement à ce que j'ai déclaré à la Chambre il y a quelques jours, avant la conférence de presse du gouverneur.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Monsieur le Président, je suis heureux de voir que le ministre se réjouit d'avoir été publiquement rappelé à l'ordre par le gouverneur de la Banque du Canada, car c'est bien ce qu'il a fait.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Pour la première fois de notre histoire, le gouverneur de la Banque a dû faire publiquement des reproches au ministre, et il ne s'en est pas privé.

LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA POLITIQUE

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Finances. Le gouverneur de la Banque a déclaré vendredi que la banque centrale n'avait pas le choix et qu'elle devait

Questions orales

laisser augmenter les taux d'intérêt, et que si elle avait pris d'autres mesures pour les empêcher d'augmenter, et je cite:

Le taux de change aurait chuté de façon spectaculaire.

Qui dit la vérité dans tout cela? Est-ce le ministre lorsqu'il prétend qu'il n'existe aucune valeur privilégiée pour le dollar et que celui-ci flotte librement? Ou est-ce le gouverneur de la Banque, qui prétend que s'il n'avait rien fait pour relever les taux d'intérêt, la valeur de notre dollar aurait chuté radicalement? Qui dit la vérité et qui énonce les principes directeurs à cet égard?

Une voix: Le gouverneur, pas vous.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis sidéré de voir le député tenir de tels propos sans même sourire. Je suis sûr que le gouverneur de la Banque du Canada aurait souri en l'entendant s'exprimer ainsi.

● (1420)

En effet, le gouverneur de la Banque a dit exactement ce que j'ai répété à maintes reprises à la Chambre et ailleurs, à savoir que nous avons pour politique de modérer les fluctuations et que nous ne sommes pas en faveur d'une brusque dévaluation du dollar canadien, ni d'une forte hausse des taux d'intérêt. Voilà la politique que le gouvernement suit depuis des années, et surtout depuis que je détiens le portefeuille des Finances.

M. Crosbie: Monsieur le Président, je ne souris pas, mais les Canadiens qui sont victimes des taux d'intérêt élevés et du chômage croissant ne sourient pas non plus.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Au lieu de laisser le gouverneur aller jouer au golf, le ministre ferait mieux de ramasser ses billes et de s'en aller.

LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU GOUVERNEUR DE LA BANQUE

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, le gouverneur de la Banque du Canada, M. Bouey, a dit qu'il ne souhaitait ni une augmentation des taux d'intérêt, ni une dévaluation du dollar, mais que cette dernière solution serait pire que la première. Le ministre convient-il que la dévaluation du dollar posera plus de problèmes au Canada que la hausse des taux d'intérêt, et est-ce là la politique du gouvernement? Le gouvernement adopte-t-il la même politique que celle du gouverneur, oui ou non?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, au lieu de faire des citations rapides tirées de brèves coupures de presse, le député aurait tout intérêt à lire la transcription de la conférence de presse donnée par le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald K. Bouey, à la suite de la publication du rapport annuel de 1983, le 16 mars dernier. En 15 pages, le gouverneur a répondu à des questions touchant des problèmes comme ceux que soulève le député. Les réponses à ces questions correspondent à la politique du gouvernement dans ce domaine et j'approuve toutes les déclarations faites par le gouverneur. Celles-ci sont en effet conformes à la position du gouvernement, que j'ai d'ailleurs exposée à la Chambre quelques jours avant le gouverneur.